

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE JEAN-WIENER

PARCOURS MUSICAUX DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE JEAN-WIENER

	Conditions d'accès et organisation
CURSUS COMPLET (< 18 ans) ou étudiant (<= 25 ans)	Filière complète en 3 cycle évaluation continue et examens délivrance de diplômes agréés par l'État
CURSUS COMPLET (>= 18 ans)	Cours individuel ou collectif réservés aux adultes après entretien et dans la limite des places disponibles
SOUTIEN DE PRATIQUES EN AMATEUR	Pratique collective obligatoire + 12H annuel de soutien instrumental individuel renouvelable une fois sur avis de l'équipe pédagogique selon les places disponibles <i>(planning à définir avec l'enseignant·e concerné·e)</i>
PARCOURS PERSONNALISÉS	Parcours définis par le Conservatoire à la demande des enseignant·es et en fonction des places disponibles
CULTURE MUSICALE SEULE	Formation musicale seule Jardin musical Éveil musical Parcours CHAM Vocal Parcours CHAM Expression scénique
PRATIQUES COLLECTIVES SEULES	Ensembles instrumentaux et vocaux Ateliers spécifiques Ateliers d'expression théâtrale